



PROCES VERBAL DU BUREAU DE L'AREOS REUNION DU 10 SEPTEMBRE 2013

Etaient présent(e)s : **A. DAVOULT, S. DEFRENE, M. SALE, B. SIMENEL, S. RENAUD, F. DUBOSC, C. LOJOU**

Excusé(e)s : **S. BLONDEL, V. FERRAT, A. GROUT, A. LABOULAIS, A. PETIT,**

1. DEPART DE LA PRESIDENTE

Comme précisé sur la convocation du 30 juillet 2013, Annick DAVOULT quitte la présidence de l'AREOS suite à son départ de la CAF de Seine Maritime, a daté du 1^{er} octobre 2013.

De ce fait, Monsieur Antoine PETIT vice Président assumera la fonction de président par intérim jusqu'au terme du contrat.

2. POINT DE SITUATION SUR LE NOUVEAU CONTRAT

Ansamble n'a toujours pas retourné le contrat signé. Un état des lieux et un inventaire devraient être effectués dans les jours prochains.

L'AREOS rappelle qu' ANSAMBLE doit facturer l'admission lorsqu'il constate que 2 personnes déjeunent sur un même plateau (exemple : double assiette de légumes)

Depuis l'application des nouveaux tarifs au 1^{er} juillet 2013, les clients constatent une forte augmentation du prix du repas et surtout une diminution des portions. D'autre part de nombreuses observations sont faites sur la qualité et la quantité, par exemple les assiettes froides.

L'AREOS rappelle que la vaisselle ne doit en aucun cas être emportée dans les étages par les clients.

L'AREOS se propose de faire un point avec ANSAMBLE sur ces observations.

3. NOUVELLE CONVENTION

ERDF a sollicité l'AREOS pour conclure une convention pour son personnel. Celle-ci est en cours de signature.

4. MODIFICATION DE L'ADMISSION

Depuis le 1^{er} janvier 2013 un effort avait été consenti par l'AREOS sur le montant de la participation demandée aux clients pour le remplacement du petit matériel, repas de Noël, ...etc.

Au regard de la situation financière, l'AREOS décide de poursuivre et d'augmenter son effort et ramène la participation de 0.23 € à 0.10 € par repas. Cette mesure compensera en partie l'augmentation des tarifs appliquée suite au nouveau contrat.

L'ensemble des clients bénéficiera donc d'une diminution de 0.13 € au niveau de l'admission demandée, dès le 1^{er} novembre 2013.

La séance est levée à 12 h.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 5 novembre à 10 h

La Présidente de l'AREOS



Annick DAVOULT